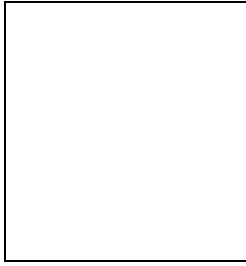


MAIRIE DE PISIEU



Réunion du 18 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre, à 20h, le Conseil municipal de la commune de PISIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Luc DURIEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 10 décembre 2018

Étaient présents: Vincent CLAIR, Chantal COTS, Cédric DEJOINT, Jean-Luc DURIEUX, Jean-Louis GIRARD, Murielle GRIFFET, Jérôme ROBIN, Emilie ROSTAING, Thierry RUSSIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s): Ludivine FONBONNE, Emmanuel DARGELLY, Yvan REYNAS, Blandine VERDIER.

Thierry Russier a été désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n°2018-38

Travaux d'aménagement et de mise en accessibilité de la salle des fêtes

Après différentes propositions, le projet proposé par le Cabinet d'architecture EBULLITION est retenu pour un montant estimatif de 269.050,00€ HT (322.860€ TTC).

Le financement de ce projet sera prévu au Budget 2019.

Monsieur le Maire précise qu'il convient désormais de commencer les démarches nécessaires pour les aides à son financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le projet d'aménagement et de mise en accessibilité estimé à 269.050,00€ HT (322.860€ TTC),
- AUTORISE le Cabinet d'architecture EBULLITION à assurer la maîtrise d'œuvre du projet,
- AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2019,
- AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne,
- AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Isère,
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES